

## **Fuite des cerveaux – phénomène moderne**

**Mlle Ivana Dimitrovska, membre du CIJEF**

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, je voudrais remercier la section macédonienne de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie de bien vouloir m'inviter aujourd'hui. C'est avec un réel plaisir que j'accepte de prendre la parole au nom de CIJEF.

Il y a un an, j'ai eu cette possibilité de m'exprimer aussi au nom de la jeunesse macédonienne lors XIXème Assemblée régionale – Europe à Luxembourg.

A cette occasion, en ayant la jeunesse comme thème principale, une dizaine de jeunes issus des pays francophones ont pu parler sur les thèmes de leurs intérêts. Avoir la possibilité de faire partie de cet événement était très important pour mettre en avant la problématique de la jeunesse, de plus en plus traitée dernièrement.

Le fait que, un an après, deux jeunes macédoniennes sont invitées à prendre la parole sur un thème tel que « fuite des cerveaux » qui touche particulièrement les jeunes, montre bien l'engagement de l'APF et la prise de conscience pour cette catégorie de personnes, qui est notre avenir. Considérant cela comme une réussite, je devrais non seulement vous remercier mais aussi vous féliciter.

Avant d'aller plus loin avec les réflexions sur le thème d'aujourd'hui, je vais consacrer quelques minutes pour donner une petite présentation de CIJEF, parce que, vu qu'il s'agit d'une organisation relativement jeune, peut-être certains parmi vous ne la connaissent pas.

### **CIJEF**

Le Conseil international des organisations de jeunes de la Francophonie (CIJEF) est un organisme international qui regroupe les associations des jeunes nationales des pays membres de la Francophonie.

### **LA CREATION DU CIJEF**

La mise sur pied du CIJEF est le résultat de l'une des recommandations du Sommet de Moncton en 1999, dont le thème était la jeunesse.

L'assemblée générale constitutive de CIJEF c'est tenue à Paris, le 24 octobre 2005. Cette Assemblée a regroupé des délégués de plus de 50 Etats et gouvernements de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) qui ont adopté le Statut ainsi que le plan d'action du nouvel organisme.

La première assemblée générale ordinaire, avait lieu à Sinaia, Roumanie en juillet 2006. Cette Assemblée a permis de consolider les liens entre les membres, de bonifier leur plan d'action et d'adopter la déclaration du CIJEF en vue de sa diffusion auprès des Chefs d'Etat et de gouvernement lors du Sommet de Bucarest.

### **VISION DE CIJEF**

Le CIJEF compte devenir l'interface privilégiée entre la jeunesse de la Francophonie et l'OIF en dotant les jeunes francophones âgés de 18 à 30 ans d'un cadre de concertation, de

consultation et de participation leur permettant de prendre activement part aux décisions qui conditionnent leur avenir et celui de nos sociétés.

Pour la Francophonie institutionnelle, le CIJEF sera un moyen de recueillir les analyses et propositions des générations en âge d'exercer des responsabilités, pour orienter son action.

## **MISSION DE CIJEF**

Sa mission est de contribuer à une meilleure participation des organisations de jeunes en tant que composante importante de la société civile qui œuvre pour la promotion des valeurs de la Francophonie notamment la consolidation de la paix, de la démocratie et de l'état de droit.

## **OBJECTIFS**

Mise en place de conseils nationaux de la jeunesse (CNJ) dans l'espace francophone

Renforcement des capacités des CNJ

Développement de politiques intersectorielles de jeunesse dans les États et gouvernements membres de la Francophonie

Participation concertée et efficace de la jeunesse de l'espace francophone aux processus de prise de décisions de la Francophonie et des autres organisations internationales

## **COMPOSITION DE CIJEF**

Le CIJEF regroupe 31 CNJ ayant le statut de membres de droit répartis dans la majorité des régions de la Francophonie. D'autres organisations représentent les autres États et gouvernements membres de la Francophonie où il n'existe pas de CNJ. Ils sont appelés « membres associés ».

## **FONCTIONNEMENT**

### **Organes**

- 1) L'Assemblée générale
- 2) Le Conseil d'administration
- 3) Le Bureau exécutif
- 4) Les Commissions

## **Fuite des cerveaux – phénomène moderne**

### **Une circulation facilitée**

Le 21e siècle est le siècle de la mondialisation, processus de rapprochement des gens, circulation de personnes de pays en pays, disparition des différences et uniformisation des sociétés. Les migrations des personnes existent depuis toujours, mais dans cette période turbulente elles prennent une dimension différente. En fait, avec le développement de la technologie, des moyens de la communication etc., il devient de plus en plus facile de se

rendre d'un endroit à un autre, et le monde devient petit à petit un grand village. Bien évidemment, la notion de migration change aussi.

Bien que les causes économiques, politiques et sociologiques demeurent les causes principales de l'immigration, des grands changements dans les tendances migratoires sont remarqués aussi. Il y a 50 ans, c'est surtout la main d'œuvre non qualifiée qui cherchait une meilleure vie à l'étranger. Maintenant, c'est plutôt la catégorie des intellectuels qui quitte le pays d'origine. C'est de cela qu'est surgi le terme de « fuite des cerveaux ».

Lorsque l'on parle de migrations la « fuite des cerveaux » comme effet pervers est un sujet inévitable.

Et à cette époque de mondialisation et alors que s'effacent les frontières comme c'est le cas dans l'Union Européenne, c'est peut être bizarre de demander pourquoi on parle d'un effet pervers. C'est peut-être contre les principes de liberté dans l'espace européen où on parle plutôt de circulation des personnes que de fuite des cerveaux. Mais, en même temps, il ne faut pas oublier de prendre en considération le jeu de concurrence entre les pays.

## **Pourquoi la fuite des cerveaux ?**

Comme toujours, il y a des pays qui sont de différent niveau économique. Il y a toujours des pays dits pauvres et des pays dits riches. Tandis que les sociétés riches peuvent se permettre d'investir dans les individus dotés d'un talent ou d'une faculté spéciale, c'est-à-dire des informaticiens, des techniciens, des ingénieurs qui seraient d'un intérêt énorme pour le bien-être de l'Etat, les pays pauvres n'ont pas de moyens financiers pour subventionner la personne, en tant qu'acteur contribuant au développement intellectuel, économique, artistique ou industriel du pays. Par conséquent, ces individus s'en vont du pays, en cherchant un meilleur avenir, une meilleure réalisation de leur vie professionnelle hors du pays. Les pays riches, eux, achètent littéralement les personnes intellectuellement riches pour leurs propres intérêts.

## **Au profit des pays d'accueil**

Les pays riches gagnent, en s'emparant d'un produit final, dans ce cas, la personne ayant une formation supérieure et désirant se développer davantage au niveau intellectuel. Combien d'argent alors a dépensé le pays dit pauvre pour l'éducation et combien perd-il après la fuite d'un cerveau ? La réponse est beaucoup, car pour élever, éduquer un enfant il faut des moyens, payer la scolarité ou les frais universitaires, aussi. Les pays dits riches prennent le cerveau et l'utilisent pour le développement de leur propre société, alors que les pays pauvres ne savent plus quoi en faire après l'éducation supérieure car il y existe du chômage, un désintérêt pour de nouveaux cadres et pour la nouvelle génération.

Bien sur, le fait de quitter le pays n'est pas toujours si négatif. Le cas idéal est le retour des personnes ayant étudié à l'étranger afin de bénéficier de leur savoir faire et des compétences acquises à l'étranger, de leurs contacts internationaux et parfois des investissements directs sont possibles aussi.

Malheureusement, rares sont les personnes qui reviennent dans leur pays d'origine. Ces travailleurs qualifiés contribuent à la croissance économique et au progrès de leur pays d'accueil, ce qui représente une perte directe de potentiel humain du pays d'origine. Par conséquence, l'écart entre les pays développés et ceux qui sont en voie de développement devient plus grand.

## Les jeunes ?

Au cœur de cette nouvelle tendance migratoire se trouvent particulièrement les jeunes. Pourquoi ? Parce que, d'abord, c'est surtout la population jeune qui est à la recherche d'une meilleure vie ailleurs. Ensuite, le nouveau système de rapprochement des pays du monde a permis à une catégorie des gens tels que les étudiants de profiter des nombreux échanges et programmes de coopération et de découvrir une culture autre que la leur. Aller passer une partie de son cursus universitaire dans un autre pays est une pratique habituelle pour des étudiants d'aujourd'hui, ce qui n'était pas le cas de la génération de leurs parents.

Cet échange ne peut se réduire à un bénéfice au seul niveau individuel, mais aussi au niveau collectif, comme un bon instrument de l'ouverture d'esprit. Bien sûr, nous ne devons, en aucun cas, mélanger cet échange avec la fuite des cerveaux, qui pourrait amener à des conséquences plus graves pour le développement d'un pays.

## Macédoine

Donc, quelle est la situation de la Macédoine actuellement dans le domaine de la migration ? Bien qu'elle se trouvait toujours dans les tendances migratoires, la situation devient plus que sérieuse maintenant.

Les conditions de vie, les difficultés de trouver du travail, la situation économique difficile pousse de plus en plus de jeunes à partir du pays. Les salaires élevés et la sécurité de l'emploi attirent nos jeunes générations vers les pays européens, mais aussi à passer l'Atlantique.

Le fait d'avoir besoin du visa pour partir dans presque tous les pays ne fait qu'aggraver la situation en créant un sentiment d'isolement. Bien évidemment, plus de la moitié des jeunes, n'étant jamais allée à l'étranger, s'imagine une vie des contes de fées derrière les murs de Schengen et rêve de s'y rendre.

Dans ce contexte, une adhésion à la famille européenne est plus que souhaitable pour le bien-être de la jeune génération. Pas pour partir sans revenir, mais pour partir et revenir plus riche en connaissance et en expérience ainsi qu'avec un désir de changer les choses « chez eux ». Et en attendant ce moment avec impatience, nous pouvons nous contenter de la facilitation du régime de visa récemment adoptée.

## Solutions ?

Les Gouvernements pourront faire beaucoup pour garder le potentiel intellectuel en tant que ressource humaine pour le développement de leurs Etats.

Pour qu'un pays soit attractif pour les travailleurs qualifiés, des solutions envisageables pourront être la création de pôles d'excellence pour la recherche, la création de plus d'emplois dans les Universités, le recrutement de meilleurs étudiants dès l'Université, la possibilité pour les jeunes diplômés d'accéder à des stages, des formations et au marché de travail etc, etc...

**Donc...**

C'est très facile, quand on est à la tribune, de dire il faut faire ça, il faut faire cela. La « fuite

des cerveaux » est probablement une des préoccupations pour tous les Gouvernements du monde. Mais, l'important est que cela soit une priorité ! Parce que, en investissant aujourd'hui dans l'avenir de ces jeunes, le pays gagnera beaucoup plus quelques années plus tard.